

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE QUARTIER DU 27.01.2016

PRESENTS :

Jean-Pierre LAMBERT  
Jacques ABADIE  
Claude CONSOLIN  
Sylvie HOUQUES  
François DELATTRE (élu)

EXCUSEE : Magali SIRET

### SUJETS ABORDES

#### PASSAGES PIETONS

Celui qui est situé devant la maison de M. HOUVET ne débouche sur rien et n'est pas utilisé. Il serait judicieux d'en créer un autre face au pare-feu, là où les gens traversent.

Celui situé juste après le pont en venant des Vents de Mer se verra attribuer une buse dans son prolongement de façon à faciliter le passage des usagers (fossé actuellement).

Celui prévu entre le Hameau et la Lisière n'est toujours pas fait.

#### CHEMIN PIETONNIER

Les habitants des Vents de Mer et le voisinage demandent que le soi-disant passage qui mène au bus soit nettoyé. (en particulier celui situé le long de la chasse de M. Baillet)

Ces mêmes personnes attendent également la création du chemin piétonnier évoqué par Madame le Maire lors de sa campagne électorale. Pour mémoire, un chemin fut créé lors du mandat de M. Cazentre, celui-ci n'a jamais été entretenu et la nature a repris ses droits.

Pour toutes ces raisons, le comité de quartier demande à rencontrer sur place la personne concernée. M Delattre se propose d'être également présent ce jour là.

Côté bonne nouvelle, nous avons constaté la modification du virage côté restaurant Fagotière et M Delattre nous informe qu'il sera prochainement installé un abri bus en verre avec éclairage ainsi qu'un rail de sécurité.

#### INTERNET

L'ensemble des habitants de Blagon se plaignent du mauvais fonctionnement du téléphone et d'internet. C'est un problème récurrent qui demande à être amélioré rapidement.

## **RAMASSAGE DES POUBELLES**

Certains habitants demandent à avoir des containers plus grands vu le changement de rythme de la COBAN.

**Pour finir, le comité de quartier de Blagon aimerait avoir des nouvelles concernant le dossier « passerelle de la 4 voies ». Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, il est moins dangereux de traverser la 4 voies que d'emprunter le pont existant !**

La date de la prochaine réunion reste à définir.